Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une convention-cadre pour l'avenir de la liaison ferroviaire Lausanne - Genève-Aéroport

La Confédération par son Office fédéral des transports (OFT), les gouvernements des cantons de Vaud et de Genève ainsi que la Direction générale des Chemins de fer fédéraux (CFF) ont signé ce jour une convention-cadre relative au développement de l'offre sur la ligne entre Lausanne et Genève-Aéroport.

(voir en annexe le communiqué complet et la convention cadre - format PDF)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 décembre 2009

com-091221-3evoieCFF
convention-cadre_ligne_CFF_Lausanne-Geneve_aeroport_181209